



Nombre de conseillers	55
En exercice	55
Présents	53
Votants par procuration	8
Absents	20
Total des votes	55

5.3

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril, à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 21 avril 2026 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Mme Carole DE ANDRES

**ÉLUS PRÉSENTS :**

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. SCHLOSSER, Mme KERAUDRAN, M. LEROY, M. BOUET, Mme HURAY, M. LÉBOUCHER, M. BONVOISIN, M. TIHY, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. FLAMBARD, M. MARIE, Mme DUTILLOY, M. RUEL, Mme GAUTIER, M. CANTELOUP, M. BURET, Mme MOUCHEL, M. TIMON, Mme MANSOIS, M. GENEY, Mme DAVY-COCHIN, M. CHEVREAU, Mme MONLON, M. AUBE, Mme ARSON, Mme OOSTERLINCK, M. VALLEE, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. GREAUME, M. DEZELLUS, Mme BREHIER, M. BARILLE, M. DROUET, M. SENINCK, M. VETEL, M. CHARPENTIER, M. SIMON, Mme MONTIER, M. MARICOT, M. HERVIEU, Mme TAILLOIS, M. FOUCOURT, M. BERTHOU, Mme GLEMOT, Mme MARIE, M. DE WULF

**ÉLUS REPRÉSENTÉS PAR UN POUVOIR :**

M. GIRARD A M. BERTHOU, M. HANGARD A MME DE ANDRES, MME QUERUEL A M. MARIE, M. DARMOIS A MME GAUTIER, MME TEMAGOULT A MME MOUCHEL, M. MAUVIEUX A MME ARSON, MME BOQUET A MME DUONG, MME BOURNISIEU A M. MARICOT

**ÉLUS ABSENTS :**

M. GIRARD, M. HANGARD, MME QUERUEL, M. DARMOIS, MME TEMAGOULT, M. MAUVIEUX, MME BOQUET, MME BOURNISIEU

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M. MARICOT

**N°DEL\_0069\_2026 Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes  
à la Mission Locale Ouest de l'Eure**

La Mission Locale Ouest Eure constitue un acteur essentiel du service public de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans. Elle intervient sur le territoire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle en accompagnant les jeunes dans leurs démarches d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie.

Conformément à ses statuts, la Mission Locale est administrée par un conseil d'administration composé notamment de représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements.

En tant qu'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle est membre de la Mission Locale Ouest Eure et doit, à ce titre, désigner ses représentants appelés à siéger au sein de son conseil d'administration.

Il convient donc de procéder à la désignation de trois représentants titulaires.

*Aussi et au regard de ce qui précède,*

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** les statuts de la Mission Locale Ouest Eure en date du 18/06/2005;

**VU** la nécessité de procéder à la désignation des représentants de l'EPCI au sein du conseil d'administration de la Mission Locale ;

**CONSIDÉRANT** que la Mission Locale Ouest Eure œuvre en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ;

**CONSIDÉRANT** que la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, en tant que membre, participe à la gouvernance de cette structure ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de désigner trois représentants titulaires pour siéger au conseil d'administration de la Mission Locale ;

**CONSIDÉRANT** les candidatures proposées ;

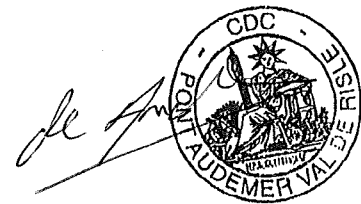
*Le Conseil Communautaire décide,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité,*

- **DE DÉCIDER** de désigner en qualité de représentants titulaires de la CCPAVR au sein du conseil d'administration de la Mission Locale Ouest Eure:
  - Mme Isabelle DUONG
  - Mme Florence GAUTIER
  - Mme Sylvie MONTIER
- **DE PRÉCISER** que ces représentants exerceront leur mandat conformément aux statuts de la Mission Locale.
- **D'AUTORISER** la Présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous documents.

Pont-Audemer, le 27 avril 2026

la Présidente

qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure



Carole DE ANDRES